



17ème législature

Question N° : 1662	De M. Timothée Houssin (Rassemblement National - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Option santé dans les lycées en zone de désertification médicale	Analyse > Option santé dans les lycées en zone de désertification médicale.
Question publiée au JO le : 05/11/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Timothée Houssin interroge Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'expérimentation visant à encourager les lycéens issus de déserts médicaux vers les études de santé prévue par la loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels. Il lui demande sur quels critères se fera le choix des trois académies volontaires dans lesquelles les lycées pourront bénéficier d'une option santé pour les élèves des classes de première et de terminale. Il lui demande également par quel biais les académies peuvent se porter volontaires. Il lui demande enfin que l'académie de Normandie compte parmi les trois académies test tant il est urgent que des jeunes normands, issus des déserts médicaux, se dirigent vers les études de médecine.